

CALENDRIER DES COLLECTES Intercommunale ICDI

AISEAU-PRESLES • ANDERLUES • CHAPELLE-LEZ-HERLAIMONT • CHARLEROI • CHATELET • COURCELLES • FARDIENNES • FLEURUS • FONTAINE-L'ÉVEQUE • GERPINNES • HAM-SUR-HEURE/NALINNES • LES BONS VILLERS • MONTIGNY-LE-TILLEUL • PONT-A-CELLES

2017

Mettez vos déchets au régime !

Les bons conseils
du **Pr Nodéchais**

LES DATES DE COLLECTES, ÇA VOUS CONNAÎT !

Gratuit ! Téléchargez l'application « **Recycle !** » sur votre smartphone ou votre tablette et soyez toujours au courant des dates de collectes des déchets ménagers. En collaboration avec Fost Plus, Bebat et Recupel

**CONSULTEZ
LE SITE WEB !**
Plein d'infos sur
www.icdi.be



Fostplus

Avec le soutien de



Wallonie

icdi
Réinventons nos déchets



Bonjour !

Permettez-moi de me présenter. Je suis le **Professeur Nodéchais**, spécialiste internationalement reconnu de la diététique des déchets.

Eh oui, grâce à mon expérience et à mes bons conseils, **j'aide votre poubelle à maigrir**. Je devrais même dire: toutes vos poubelles. En effet, il existe de nombreux moyens simples de diminuer la production de tous vos déchets : déchets résiduels et organiques, papiers-cartons, PMC.

Je vous guiderai donc tout au long de ce calendrier pour vous expliquer comment vous y prendre. Et contrairement à un vrai régime, vous ne devez pas faire beaucoup d'efforts, juste être gentiment attentifs et imaginatifs.

Vous connaissez le proverbe *“Les petits ruisseaux font les grandes rivières”*. Les résultats que l'on obtient quand chacun fait un peu attention sont donc phénoménaux. C'est tout bénéfique pour vous, pour votre portefeuille, pour l'environnement et pour les générations futures.

Au nom de l'ICDI, je vous remercie de l'attention que vous porterez à mes conseils. Lançons ensemble ce cri du cœur: **“Moins de déchets avec le Professeur Nodéchais !”**

Bonne lecture et à bientôt.

Sommaire

Calendrier et conseils pour faire maigrir votre poubelle	3>14	Dates de collectes sélectives en porte-à-porte (verres, papiers-cartons, PMC) pour l'entité de Charleroi	20
Informations Parcs de recyclage	15	Dates de collectes sélectives en porte-à-porte (verres, papiers-cartons, PMC) pour les entités hors Charleroi	21
Informations Taxi-Déchets et Ressourcerie du Val de Sambre	16	Informations “conteneurs à puce”	22
Tableau des collectes des déchets résiduels des communes de la zone ICDI	17	Recommandations	23
Guide du tri Fost Plus des PMC	18		
Guide du tri Fost Plus des verres et papiers-cartons	19		



DES DÉCHETS MINCES COMME UNE FEUILLE DE PAPIER

Ce n'est pas parce que vos papiers et cartons sont soigneusement collectés qu'il ne faut pas veiller à en utiliser le moins possible. D'abord, limitez la quantité de papier qui entre chez vous : emballages, publicités, ...

Mettez un « Stop Pub » sur votre boîte aux lettres et évitez les emballages inutiles. Ensuite, réutilisez-les au maximum avant de les considérer comme des déchets.

di 1

Jour de l'an

JANVIER



Vos dates de collectes en téléchargeant l'application "Recycle" ou sur www.icdi.be

di 8

Fin des vacances d'hiver

L'astuce minceur du Pr Nodéchais

Votre imprimante est une grande mangeuse d'encre et de papier. Mettez-la à la diète! N'imprimez que les documents indispensables, imprimez recto/verso, utilisez la fonction brouillon le plus souvent possible, n'imprimez pas en couleur quand ce n'est pas utile, n'imprimez pas 4 pages quand vous n'avez besoin que d'une seule... Et choisissez du papier recyclé.

Les 5 règles de votre régime papiers-cartons

- > Mettez un « Stop Pub » sur votre boîte aux lettres.
- > Soyez strict avec votre imprimante.
- > Réutilisez vos caisses en carton pour faire des courses ou du rangement.
- > Faites attention aux emballages inutiles lorsque vous faites les courses.
- > Utilisez du papier usagé pour vos brouillons ou votre liste de courses (ex.: le verso ou les enveloppes).

 d'infos ?
www.moinsdepapier.be
www.stoppub.wallonie.be

lu 2	ma 3	me 4	je 5	ve 6	sa 7	di 8
lu 9	ma 10	me 11	je 12	ve 13	sa 14	di 15
lu 16	ma 17	me 18	je 19	ve 20	sa 21	di 22
lu 23	ma 24	me 25	je 26	ve 27	sa 28	di 29
lu 30	ma 31					



L'astuce minceur du Pr Nodéchais

Quand vous allez faire vos courses, faites maigrir votre caddie. Ne partez jamais sans votre liste et respectez-la. Et avant de faire votre liste, inspectez votre frigo, ce qui vous permettra d'acheter uniquement ce dont vous avez besoin. Un bon truc aussi : ne faites pas vos courses alimentaires le ventre creux, vous aurez tendance à acheter trop.

Les 5 règles de votre régime alimentaire

- > Ne vous laissez pas séduire par des promos qui ne correspondent pas à la consommation et à la taille de votre famille.
- > Munissez-vous de sacs réutilisables - même au rayon fruits et légumes - et de sacs isothermes pour vos produits frais et congelés.
- > Vérifiez les dates de péremption.
- > Achetez la juste quantité de produits alimentaires.
- > Rangez vos produits dans le frigo en respectant les zones de fraîcheur.

 d'infos ?

www.lebruitdufrigo.fr
www.ecoconso.be
www.icdi.be > Brochure
 Gaspillage alimentaire

FAITES MAIGRIR LE PANIER DE LA MÉNAGÈRE

L'alimentation constitue une triple source de déchets : les emballages, les restes et les aliments eux-mêmes. En jouant sur les trois tableaux, vous diminuerez considérablement les déchets liés à ce que vous mangez (ou à ce que vous oubliez de manger à temps).



FÉVRIER

		me 1	je 2	ve 3	sa 4	di 5
lu 6	ma 7	me 8	je 9	ve 10	sa 11	di 12
lu 13	ma 14	me 15	je 16	ve 17	sa 18	di 19
lu 20	ma 21	me 22	je 23	ve 24	sa 25 Début des congés de détente	di 26
lu 27	ma 28					



Vos dates de collectes en téléchargeant l'application "Recycle" ou sur www.icdi.be



L'astuce minceur du Pr Nodéchais

Oubliez les lingettes jetables. Elles génèrent un maximum de déchets et sont imbibées de produits qui peuvent être polluants. La solution, c'est la lavette microfibre, qui cumule de nombreuses qualités : elle est efficace sans détergent, multi-usages (poussière, graisse, absorption de liquides...), et lavable plus de 100 fois. Adoptez-la, vous serez convaincu(e).

Les 5 règles de votre régime « maison propre »

- > Vive le vinaigre, le bicarbonate de soude et le savon neutre : efficaces, bon marché et non polluants.
- > Une microfibre et de l'eau, c'est souvent suffisant.
- > Utilisez des produits peu agressifs, biologiques ou labellisés.
- > Aérez votre maison, évitez les parfums d'intérieur non naturels.
- > Evitez les désinfectants qui détruisent l'équilibre microbien naturel nous protégeant des infections.

 **d'infos ?**
www.raffa.grandmenage.info
www.moinsdeproduits-dangereux.be

NETTOYER SANS SALIR LA PLANÈTE

Le nettoyage domestique est une source importante de déchets, visibles comme les lingettes jetables ou invisibles comme tous les polluants émanant des produits trop agressifs. Quelques gestes et astuces simples permettent de réduire à la fois les déchets produits et la pollution intérieure.



MARS

		me 1	je 2	ve 3	sa 4	di 5 Fin des congés de détente
lu 6	ma 7	me 8	je 9	ve 10	sa 11	di 12
lu 13	ma 14	me 15	je 16	ve 17	sa 18	di 19
lu 20	ma 21 Printemps	me 22	je 23	ve 24 Grand Nettoyage de Printemps Be Wapp	sa 25 Grand Nettoyage de Printemps Be Wapp	di 26 Grand Nettoyage de Printemps Be Wapp
lu 27	ma 28	me 29	je 30	ve 31		

 Vos dates de collectes en téléchargeant l'application "Recycle" ou sur www.icdi.be



L'astuce minceur du Pr Nodéchais

Il n'y a pas que les déchets organiques de la cuisine qui se compostent, vous pouvez aussi y introduire tous les déchets de jardinage : tontes de pelouse, feuilles mortes, tailles de haies, nettoyages des plates-bandes... Et si vous voulez un peu d'aide, adoptez 2 poules !

Les 5 règles de votre régime compost

- > Les cartons de pizza sont une bonne couverture pour votre compost (les papiers-cartons souillés et gras ne sont pas autorisés dans les papiers-cartons).
- > Rien ne se perd, tout se transforme : sachets de thé, marcs de café, essuie-tout gras et mouchoirs sont compostables.
- > Les litières pour chat en pellets de bois sont biodégradables.
- > Le compost, ça marche dans le jardin mais aussi sur le balcon. Téléchargez la brochure "compostage" de l'ICDI.
- > Toutes les cultures aiment le compost : légumes, buissons, gazon, fleurs, arbres...

 d'infos ?
www.icdi.be/publications
www.compostage.info
www.environnement.wallonie.be/education/compost/

PRENDRE UN PETIT VER À LA MAISON ?

Faire du compost est une façon à la fois utile, économique et écologique de recycler ses déchets. Cela permet de faire des économies importantes de sacs-poubelle, de transport et d'engrais. Saviez-vous que 50% de vos déchets de cuisine sont compostables ? Merci les vers de compost !



Vos dates de collectes en téléchargeant l'application "Recycle" ou sur www.icdi.be

AVRIL

sa 1 Début des vacances de printemps	di 2
sa 8	di 9
sa 15 Fin des vacances de printemps	di 16
sa 22 Collecte des vélos en bon état	di 23
sa 29	di 30

lu 3	ma 4	me 5	je 6	ve 7
lu 10	ma 11	me 12	je 13	ve 14
lu 17 Lundi de Pâques	ma 18	me 19	je 20	ve 21
lu 24	ma 25	me 26	je 27	ve 28



L'astuce minceur du Pr Nodéchais

Le problème dans un pique-nique, ce sont les assiettes, gobelets et couverts jetables. Pourquoi ne pas vous offrir un vrai panier pique-nique à l'ancienne, avec tout ce dont vous avez besoin pour un pique-nique élégant ? On en trouve souvent dans les brocantes. Sachez aussi que l'ICDI propose aux organisateurs des gobelets réutilisables en prêt pour les événements ou fêtes de quartier.

Les 5 règles de votre régime pique-nique

- > Evitez le papier alu, emballez vos denrées dans des boîtes réutilisables.
- > Utilisez des assiettes, couverts et gobelets réutilisables.
- > Mettez votre pique-nique dans un « frigo box » pour préserver la fraîcheur des aliments et conserver ce qui n'est pas consommé.
- > Privilégiez les gourdes, évitez les briques de jus individuelles.
- > Utilisez des serviettes en tissu. C'est plus joli et plus agréable !

 **d'infos ?**
www.icdi.be
www.ecoconso.be

UN PIQUE-NIQUE RÉGIME ? MAIS NOOOON.

Ce n'est pas vous qui êtes au régime, ni votre pique-nique, mais les déchets qu'il pourrait produire. Le secret tient en un mot : réutilisable. L'idée d'un pique-nique étant de communier avec la nature, autant tout faire pour la respecter et produire le moins de déchets possible. Mieux, c'est plus joli de pique-niquer avec du réutilisable. Bon appétit!



MAI

lu 1 Fête du travail	ma 2	me 3	je 4	ve 5	sa 6	di 7
lu 8	ma 9	me 10	je 11	ve 12	sa 13	di 14
lu 15	ma 16	me 17	je 18	ve 19	sa 20	di 21
lu 22	ma 23	me 24	je 25 Ascension	ve 26	sa 27	di 28
lu 29	ma 30	me 31				



Vos dates de collectes en téléchargeant l'application "Recycle" ou sur www.icdi.be



L'astuce minceur du Pr Nodéchais

Il n'y a pas de secret : un produit suremballé est plus cher qu'un produit simplement emballé. Parce que l'emballage a un prix et c'est vous qui le payez. La preuve : sur un panier d'une centaine d'euros, on peut économiser jusqu'à une trentaine d'euros en achetant des produits moins emballés. Faites le test !

Les 5 règles de votre régime emballages

- > Laissez toujours des sacs réutilisables dans votre voiture pour ne pas les oublier.
- > Achetez en vrac et au détail ou des produits peu emballés avec des emballages recyclables.
- > Pour les denrées non périssables (riz, pâtes, farine, céréales), choisissez le vrac.
- > Utilisez des produits concentrés et des recharges à verser dans l'emballage d'origine.
- > Achetez les quantités en fonction de vos besoins réels et de la taille de votre ménage.

 **d'infos ?**
 moinsdedechets.
 wallonie.be/fr/serd
 www.ecoconso.be

UN RÉGIME EMBALLANT !

Mettre les emballages au régime, ce n'est pas très compliqué et cela ne demande pas beaucoup d'efforts. Et surtout, c'est utile. Cela fait moins de gaspillage, moins de frais de transport, moins de déchets dans la poubelle... Un chiffre édifiant : 30 % du volume et 50 % du poids de notre poubelle viennent des emballages. Sachez aussi que les sacs en plastiques jetables sont désormais interdits !



JUIN

			je 1	ve 2	sa 3	di 4
lu 5 Lundi de Pentecôte	ma 6	me 7	je 8	ve 9	sa 10	di 11
lu 12	ma 13	me 14	je 15	ve 16	sa 17	di 18
lu 19	ma 20	me 21 Été	je 22	ve 23	sa 24	di 25
lu 26	ma 27	me 28	je 29	ve 30		



Vos dates de collectes en téléchargeant l'application "Recycle" ou sur www.icdi.be



LE RÉGIME DERNIER TRI!

Le tri des PMC permet de redonner une seconde vie à nos déchets et de fabriquer toutes sortes de nouveaux produits. Il permet donc d'économiser à la fois des matières premières et de l'énergie. Attention, pour que ce recyclage se fasse dans les meilleures conditions, il est essentiel de bien trier.



Vos dates de collectes en téléchargeant l'application "Recycle" ou sur www.icdi.be

sa 1

Début des vacances d'été

di 2

JUILLET

lu 3	ma 4	me 5	je 6	ve 7	sa 8	di 9
lu 10	ma 11	me 12	je 13	ve 14	sa 15	di 16
lu 17	ma 18	me 19	je 20	ve 21 Fête Nationale	sa 22	di 23
lu 24	ma 25	me 26	je 27	ve 28	sa 29	di 30
lu 31						

L'astuce minceur du Pr Nodéchais

Pour savoir quels emballages en plastiques mettre dans le sac PMC, il y a un truc tout simple. Posez-vous la question « Est-ce une bouteille ou un flacon ? » Si la réponse est oui, vous pouvez y aller. Si la réponse est non, ces déchets en plastiques sont à jeter dans la poubelle résiduelle. C'est le cas des pots de yaourt, tubes de dentifrice, barquettes de champignons ou ravier de margarine... Bonne question, non ?

Les 5 règles de votre régime PMC

- > P comme bouteilles et flacons en Plastique.
- > M comme emballage métallique, principalement les canettes, les ravier en alu et les boîtes de conserve.
- > C comme cartons à boissons.
- > Buvez l'eau du robinet ou utilisez un appareil à faire de l'eau pétillante pour diminuer vos déchets en plastique.
- > N'oubliez pas de bien vider/racler les déchets avant de les déposer dans le sac PMC.

 d'infos ?

www.icdi.be
www.fostplus.be



L'astuce minceur du Pr Nodéchais

Il est invisible et pourtant, c'est un sacré déchet, notamment responsable des changements climatiques. Qui ça donc ? Le CO₂ évidemment, que vous produirez en moins grande quantité en favorisant la mobilité douce dans les déplacements vers l'école : transports en commun, vélo, marche... Et si rien de tout cela n'est possible, organisez-vous pour faire du covoiturage.

Les 5 règles de votre régime rentrée

- > Avant d'acheter, faites un inventaire du matériel scolaire de l'année précédente qui peut être réutilisé.
- > Achetez des livres de seconde main ou empruntez à la bibliothèque. C'est moins cher !
- > Marquez les affaires de vos enfants pour qu'ils en perdent le moins possible.
- > Gourdes et boîtes à tartines permettent d'éviter de nombreux déchets. Non au papier alu !
- > Evitez les gadgets, ne cédez pas aux sirènes de la mode en achetant un nouveau cartable chaque année. Préférez la customisation des vieux classeurs.

 d'infos ?

www.icdi.be
www.ecoconso.be
www.environnement.wallonie.be

ÊTRE MINCE À LA RENTRÉE

Eviter les déchets à l'école, c'est donner de bonnes habitudes à vos enfants et les doter de bons réflexes pour l'avenir. Cela a donc une vertu pédagogique. Vous pouvez même en faire un jeu en préparant ensemble la rentrée ! Triez ensemble le contenu du cartable de l'an dernier et préservez le matériel encore en bon état, ça peut devenir une expérience ludique. Vive l'avenir avec moins de déchets !



AOÛT

	ma 1	me 2	je 3	ve 4	sa 5	di 6
lu 7	ma 8	me 9	je 10	ve 11	sa 12	di 13
lu 14	ma 15 Assomption	me 16	je 17	ve 18	sa 19	di 20
lu 21	ma 22	me 23	je 24	ve 25	sa 26	di 27
lu 28	ma 29	me 30	je 31 Fin des vacances d'été			



Vos dates de collectes en téléchargeant l'application "Recycle" ou sur www.icdi.be



UN BON RÉGIME, ÇA CONSERVE

Chaque année, chaque citoyen jette en moyenne 15 à 20 kilos de denrées alimentaires. Un gaspillage de nourriture mais aussi d'eau, d'engrais, d'énergie et d'argent. Là encore, un peu de vigilance et de créativité permettent de réduire fortement ces gaspillages. Suivez le guide.



Vos dates de collectes en téléchargeant l'application "Recycle" ou sur www.icdi.be

ve 1 Rentrée des classes	sa 2	di 3
-----------------------------	------	------

SEPTEMBRE

lu 4	ma 5	me 6	je 7	ve 8	sa 9	di 10
lu 11	ma 12	me 13	je 14	ve 15	sa 16	di 17
lu 18	ma 19	me 20	je 21 Automne	ve 22	sa 23 Nature en Ville Centre de loisirs de Marcinelle	di 24
lu 25	ma 26	me 27 Fête de la Communauté française	je 28	ve 29	sa 30	

L'astuce minceur du Pr Nodéchais

Une carotte qui pique du nez, une salade un peu mollassonne, un radis qui a oublié d'être croquant... Pas grave, faites-les tremper dans de l'eau avec un peu de vinaigre et deux cuillères de sucre. Sinon, le web regorge de bons trucs de grand-mère, parfaitement efficaces. Et si ça ne marche pas, hop une bonne soupe et le tour est joué!

Les 5 règles de votre régime « conservation des aliments »

- > Dans le frigo, placez devant les produits à consommer en premier.
- > Un peu d'imagination suffit pour accommoder les restes. Vous trouverez plein de recettes sur internet.
- > Conservez vos aliments dans des boîtes fraîcheur réutilisables. Évitez le papier alu et le film alimentaire.
- > Disposez les aliments dans la bonne zone de votre frigo (très froid en haut, plus tempéré en bas).
- > Congelez les restes de plats préparés mais faites-le rapidement après le repas.

d'infos ?
www.intradel.be
 Menus antigaspi: n'en perdons pas une miette!
www.leparfait.fr/recettes



LE RÉEMPLOI, UN EXCELLENT RÉGIME

Avec un brin de paresse, il nous arrive de jeter des objets qui pourraient avoir une seconde vie : soit en les réutilisant, soit en les réparant, soit en les donnant ou en les revendant. Cette attitude permet d'éviter une production importante de déchets tout en étant très gratifiante.

L'astuce minceur du Pr Nodéchais

Avant de jeter, posez-vous trois questions. L'objet dont je n'ai plus besoin peut-il servir à autre chose? L'objet peut-il être réparé? L'objet peut-il faire plaisir à quelqu'un? A ces trois questions, il est rarissime de répondre trois fois non. Faites le test et agissez en conséquence.

Les 5 règles de votre régime réemploi

- > Transformez ou décorez divers objets pour leur donner une nouvelle vie.
- > Tout se vend sur internet, passez une annonce sur les sites spécialisés.
- > Faites les brocantes. Acheteurs et vendeurs y sont complices pour produire moins de déchets.
- > N'hésitez pas à faire du troc avec vos amis, voisins, membres de votre famille.
- > Faites-vous membre d'un Repair'café et apprenez à réparer vos objets.

 **d'infos ?**
www.icdi.be/publications
www.repaircafe.be/fr/
www.revalsambre.be
www.res-sources.be



Vos dates de collectes en téléchargeant l'application "Recycle" ou sur www.icdi.be

OCTOBRE

						di 1
lu 2	ma 3	me 4	je 5	ve 6	sa 7	di 8
lu 9	ma 10	me 11	je 12	ve 13	sa 14	di 15
lu 16	ma 17	me 18	je 19	ve 20	sa 21 Collecte des jouets en bon état	di 22
lu 23	ma 24	me 25	je 26	ve 27	sa 28 Début des vacances d'automne	di 29
lu 30	ma 31					



L'astuce minceur du Pr Nodéchais

Le saviez-vous ? L'ICDI est la seule intercommunale wallonne à proposer la collecte du verre en porte-à-porte. Cela nous permet de veiller à la qualité du tri et d'éliminer plus facilement des indésirables. Petit rappel : le verre doit toujours être placé dans un récipient : box en plastique ou boîte en carton rigide. Cette collecte se fait en même temps que la collecte papiers-cartons.

Les 5 règles de votre régime verre

- > Avant la collecte, jetez les bouchons et couvercles métalliques dans le sac PMC et les autres dans les déchets résiduels.
- > Attention aux indésirables : verres à boire, vitres, cristal, plats en pyrex, faïence et porcelaine.
- > La qualité du tri dépend de vous, soyez attentif.
- > Certaines bouteilles sont consignées (voir logo). Ne les jetez pas, ramenez-les au magasin.
- > Le verre peut aussi se réutiliser comme pots de confiture, pots à crayons, récipients pour les accessoires de bricolage, pour créer des bougies, faire ses conserves, ...

 d'infos ?
www.icdi.be
www.fostplus.be

UN RÉGIME QUI A DE LA BOUTEILLE

Le verre est un matériau durable. En effet, il se recycle à l'infini, un recyclage très écologique puisqu'il permet d'économiser à la fois des matières premières (sable, calcaire, carbonate de soude) et de l'énergie (le verre collecté fond à plus basse température que les matières premières naturelles). Levons notre verre au recyclage du verre !



NOVEMBRE

		me 1 Toussaint	je 2	ve 3	sa 4	di 5 Fin des vacances d'automne
lu 6	ma 7	me 8	je 9	ve 10	sa 11 Armistice	di 12
lu 13	ma 14	me 15	je 16	ve 17	sa 18	di 19
lu 20	ma 21	me 22	je 23	ve 24	sa 25	di 26
lu 27	ma 28	me 29	je 30			



Vos dates de collectes en téléchargeant l'application "Recycle" ou sur www.icdi.be



L'astuce minceur du Pr Nodéchais

Tout le monde s'en plaint: «Je n'ai pas le temps». Alors, pourquoi ne pas offrir du temps? Faire un bon repas pour les amis, bricoler dans la famille, prendre les enfants un week-end... Le temps est un joli cadeau qui ne produit pas de déchets.

Les 5 règles de votre régime Fêtes

- > Prenez le temps de réfléchir aux cadeaux que vous offrez. Evitez les objets et jouets de mauvaise qualité qui risquent de se casser très vite.
- > Offrez de l'immatériel : tickets ciné, resto, chèque activité, stage...
- > Revendez ou échangez les cadeaux dont vous n'avez pas l'usage.
- > Emballez créativement avec du papier récupéré que vous pouvez décorer ou faites un bel emballage avec un foulard ou un morceau de tissu.

 **d'infos ?**
www.icidi.be
www.quefaire.be
 (rubrique stages et cours/ateliers pour enfants)

NE PAS GROSSIR PENDANT LES FÊTES

Les Fêtes sont un moment de grande joie et parfois de grand gaspillage. On achète beaucoup et on emballage à gogo. En réfléchissant à nos achats et en emballant créativement, on peut éviter une importante production de déchets. Le Pr Nodéchais vous souhaite une merveilleuse année 2018, pleine de bonheur (et vide de déchets).

Meilleurs vœux et à l'année prochaine!



Vos dates de collectes en téléchargeant l'application "Recycle" ou sur www.icidi.be



DÉCEMBRE

	ve 1 St-Eloi	sa 2	di 3			
lu 4	ma 5	me 6	je 7	ve 8	sa 9	di 10
lu 11	ma 12	me 13	je 14	ve 15	sa 16	di 17
lu 18	ma 19	me 20	je 21	ve 22	sa 23 Début des vacances d'hiver	di 24
lu 25 Noël	ma 26	me 27	je 28	ve 29	sa 30	di 31

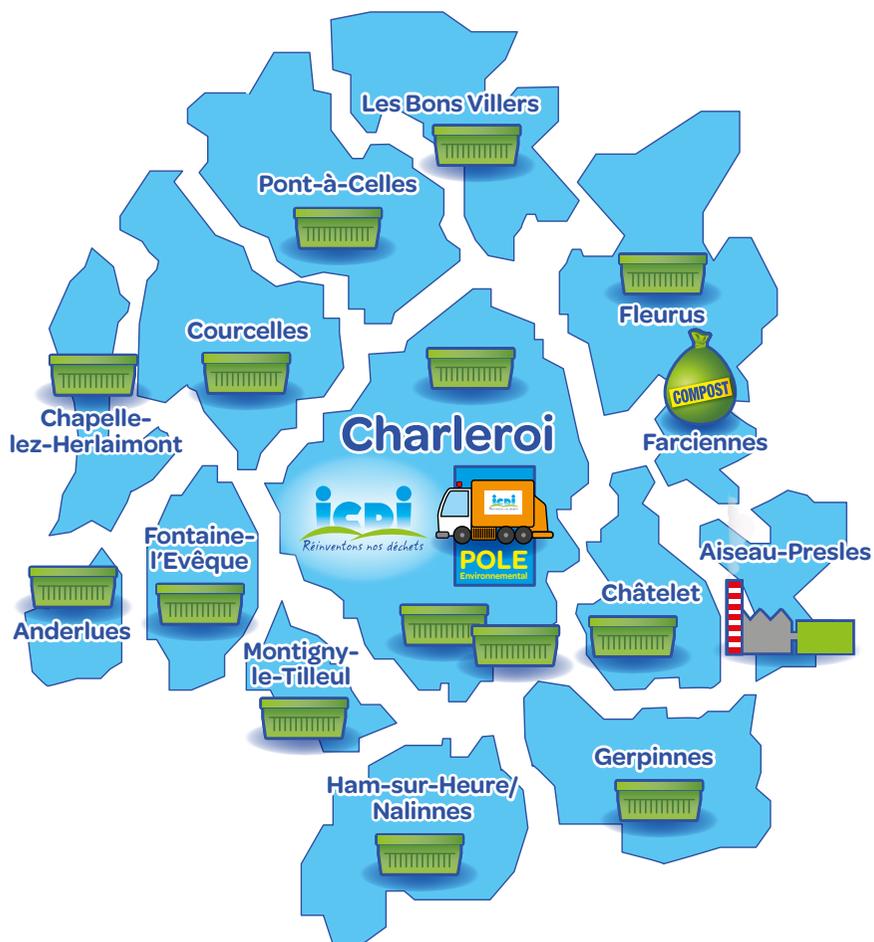
PARCS DE RECYCLAGE DE L'ICDI

Les parcs de recyclage accueillent les déchets recyclables. Consultez notre site internet www.icdi.be pour connaître les déchets acceptés et trouver le parc le plus proche de chez vous.

Lorsque vous vous y rendez, n'amenez que des déchets qui y sont admis dans les quantités autorisées. Triez bien vos déchets pour ne pas perdre de temps sur place. Si vous utilisez une remorque, prenez bien soin de placer un filet ou une bâche sur vos déchets afin d'éviter de les semer en chemin.

Vous pouvez vous rendre dans n'importe quel parc de la zone ICDI. N'oubliez pas votre carte d'identité, obligatoire à l'entrée, les parcs n'étant accessibles qu'aux habitants de la zone ICDI. Enfin, faites attention aux heures d'ouverture, cela vous évitera de vous déplacer pour rien, ce qui est toujours embêtant lorsqu'on a un véhicule chargé de déchets divers. Sur place, roulez au pas, soyez courtois et ne fumez pas.

Respectez à la fois le personnel et les consignes qu'il vous donnera.



Heures d'ouverture des parcs de recyclage :

Du mardi au vendredi, de 10h15 à 18h00*
Le samedi, de 9h15 à 17h30*

*Heure de dernière entrée, le parc ferme 15 minutes après l'heure de dernière entrée.

Les parcs de recyclage sont fermés les lundis et jours fériés :

Ascension : jeudi 25 mai 2017

Fête Nationale : vendredi 21 juillet 2017

Assomption : mardi 15 août 2017

Toussaint : mercredi 1^{er} novembre 2017

Armistice : samedi 11 novembre 2017

Saint-Eloi : vendredi 1^{er} décembre 2017

Adresses

Anderlues	Rue du Terril
Chapelle-lez-Herlaimont	Allée de la Valériane
Charleroi I (Couillet 1)	Rue de Marcinelle
Charleroi II (Ransart)	Rue Destrée
Charleroi III (Couillet 2)	Caussée de Châtelet
Châtelet (Châtelineau)	Rue Coron du Gouffre
Courcelles	Rue de Binche
Fontaine-l'Évêque	Rue du Pétria
Fleurus	Rue de Mellet
Gerpinnes (Joncret)	Rue J.-J. Piret
Ham-sur-Heure/Nalines (Ham-sur-Heure)	Chemin de Hameau
Les Bons Villers (Frasnes-lez-Gosselies)	Rue du Cadeau
Montigny-le-Tilleul (Landelies)	Chemin de la Falgeotte
Pont-à-Celles (Luttre)	Gare de Luttre

Une question, un doute en matière de tri ?

Demandez le "Guide du tri des déchets dans les parcs de recyclage" auprès des préposés ou en contactant le **0800/94 234** ou email : info@icdi.be.

Ce petit guide vous permettra de trier au mieux vos déchets mais également de comprendre les différentes filières de recyclage.

N'OUBLIEZ PAS :

vos carte d'identité est votre carte d'accès au parc de recyclage. Prenez-la avec vous !



Pas de **transport** ?

Service à domicile pour les particuliers : **le Taxi-Déchets**

Sur demande des ménages, nous collectons les encombrants, les inertes, les déchets verts et l'asbeste-ciment (sauf dans les communes qui bénéficient du service de la Ressourcerie du Val de Sambre).



NOUS ACCEPTONS

- encombrants
- inertes
- déchets verts
- asbeste-ciment
- déchets d'équipements électriques et électroniques (frigo, machine à laver, etc.).



INFOS PRATIQUES

- Pour bénéficier de ce service, prenez rendez-vous avec le service Taxi-Déchets du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 12h30 à 16h. Vous pouvez aussi consulter le site www.icdi.be.
- Les déchets doivent être triés, conditionnés ou liés de manière à faciliter la manutention.
- Les paquets ne peuvent pas dépasser 20 kilos.
- La quantité enlevée sera de 6 m³ au maximum (1 m³ maximum pour les inertes).
- Facturation minimale de 30 € par enlèvement.

La **Ressourcerie du Val de Sambre** collecte gratuitement à domicile vos objets et encombrants en bon ou mauvais état.

Au 1^{er} janvier 2017, ce service est disponible pour les citoyens des entités d' Aiseau-Prezles, Anderlues, Charleroi, Châtelet, Courcelles, Farcennes, Gerpinnes, Ham-sur-Heure/Nalines, Les Bons Villers et Montignies-le-Tilleul.

Si vous habitez une autre commune de la zone ICDI, il se peut que votre commune décide également d'adhérer prochainement à ce service. N'hésitez pas à nous contacter pour connaître la liste des communes participantes.



NOUS ACCEPTONS

Tous les encombrants en bon ou en mauvais état. Quelques exemples :

- le mobilier, y compris le mobilier de jardin
- les matelas et les canapés
- les bibelots et articles de décoration
- la vaisselle
- les petits et gros électroménagers (imprimante, cafetière, machine à laver, frigo, TV, ordinateur,...)
- les matériaux bruts (métaux, bois, marbre,...)
- ...

Contactez la Ressourcerie pour connaître la liste détaillée des objets et encombrants qui peuvent être enlevés par son équipe de collecte.



INFOS PRATIQUES

- Pour bénéficier de ce service, prenez rendez-vous avec la Ressourcerie du Val de Sambre du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 12h30 à 16h00. Vous pouvez aussi consulter le site www.revalsambre.be.
- Le jour du rendez-vous, vous devez être présent. Les encombrants devront être facilement accessibles. Regroupez les objets de petite taille dans des caisses en carton, liez les pièces multiples (planches de bois par exemple) et démontez ce qui peut l'être en veillant à regrouper les pièces de quincaillerie dans un sac fermé.



Rendez-vous Taxi-Déchets : **0800/94.234**

Rendez-vous Ressourcerie : **071/47.57.57**

Aiseau-Presles • Anderlues • Chapelle-lez-Herlaimont • Charleroi • Châtelet • Courcelles • Farciennes • Fleurus • Fontaine-l'Évêque • Gerpennes • Ham-sur-Heure/Nalinnes • Les Bons Villers • Montigny-le-Tilleul • Pont-à-Celles

Collectes hebdomadaires de déchets résiduels (sacs de max. 15 kg ou conteneurs gris, selon la commune) et **collectes de déchets organiques** (conteneurs verts, selon la commune)

	Aiseau-Presles	Anderlues	Chapelle-lez-Herlaimont	Charleroi	Châtelet	Courcelles	Farciennes	Fleurus	Fontaine-l'Évêque	Gerpennes	Ham-sur-Heure/Nalinnes	Les Bons Villers	Montigny-le-Tilleul	Pont-à-Celles
Type de collecte														
Lundi	Aiseau Pont-de-Loup Presles Roselies		Chapelle-lez-Herlaimont Piéton Godarville	Dampremy Lodelinsart Marchienne-au-Pont		Courcelles 1 Courcelles Souvret		Fleurus 1 Wanfercée-Baulet Lambusart			Beignée Cour-sur-Heure Ham-sur-Heure Marbaix-la-Tour Jamioux Nalinnes			
Mardi				Charleroi Goutroux Monceau-sur-Sambre	Châtelet 1 Bouffioux Châtelaineau	Courcelles 2 Courcelles Trazegnies		Fleurus 2 Fleurus Heppignies		Acoz, Joncret Gerpennes Gougnyes Lausprelle Loverval Villers-Poterie Hymiée, Fromiée				Pont-à-Celles 1 Pont-à-Celles Luttre Viesville
Mercredi				Jumet Roux Mont-sur-Marchienne		Courcelles 3 Courcelles, Gouy-lez-Piéton Trazegnies			Fontaine-l'Évêque Forchies-la-Marche Leernes				Landelies Montigny-le-Tilleul	Pont-à-Celles 2 Buzet Liberchies Obaix Rosseignies Thiméon
Jeudi				Couillet Marcinelle Ransart	Châtelet 2 Châtelet	Courcelles 4 Courcelles	Farciennes Pironchamps					Frasnes-lez-Gosselies Mellet Rèves Villers-Perwin Wayaux		
Vendredi		Anderlues		Charleroi Gilly Gosselies Marchienne-Docherie Montignies-sur-Sambre				Fleurus 3 Saint-Amand Brye, Wagnelée Wangenies 2^{ème} passage : (sac blanc) Fleurus-Centre Vieux Campinaire						

REPORTS DE COLLECTES UNIQUEMENT DE SACS BLANCS ICDI ET DES CONTENEURS À PUCE GRIS ET VERT EN RAISON D'UN JOUR FÉRIÉ

Jours fériés	Dates	Remplacements
Nouvel An 2017	Dimanche 01/01/2017	/
Pâques	Lundi 17/04/2017	Samedi 15/04/2017
Fête du Travail	Lundi 01/05/2017	Samedi 29/04/2017
Ascension	Jeudi 25/05/2017	Samedi 27/05/2017
Pentecôte	Lundi 05/06/2017	Samedi 03/06/2017
Fête Nationale	Vendredi 21/07/2017	Samedi 22/07/2017

- Pensez à sortir vos déchets à temps (la veille du jour de passage selon le règlement de votre commune ou **avant 6h00**).
- Les collectes qui ne sont pas terminées le jour prévu se poursuivent le jour ouvrable suivant dès 6h00.
- En cas de neige ou de verglas, si les voiries sont d'accès difficile, les collectes peuvent être annulées.

Jours fériés	Dates	Remplacements
Assomption	Mardi 15/08/2017	Samedi 12/08/2017
Toussaint	Mercredi 01/11/2017	Samedi 04/11/2017
Armistice	Samedi 11/11/2017	/
Saint-Eloi	Vendredi 01/12/2017	Samedi 02/12/2017
Noël	Lundi 25/12/2017	Samedi 23/12/2017
Nouvel An 2018	Lundi 01/01/2018	Samedi 30/12/2017

- En cas de travaux sur la voirie, déposez vos déchets en début de chantier.
- **Collectes de déchets organiques** : uniquement dans les communes concernées, utilisez exclusivement le conteneur vert. La collecte a lieu le même jour que la collecte de déchets résiduels.



LES DATES DE COLLECTES, ÇA VOUS CONNAÎT!

Gratuit! Téléchargez l'application « **Recycle!** » via l'app store, play store ou windows store sur votre smartphone ou votre tablette et soyez toujours au courant des dates de collectes des déchets ménagers.

En collaboration avec Fost Plus, Bebat et Recupel





Visez juste

avec le guide de tri des emballages



PMC (bien vidés, bien égouttés ou bien raclés)

P Bouteilles et flacons en Plastique

M Emballages Métalliques

C Cartons à boissons

Remarques :

- Pas de bidons en plastique accrochés aux liens de fermeture du sac PMC.
- Pas d'emballage d'une contenance supérieure à 8 litres.
- Aplatissez les bouteilles en plastique, remettez-y le bouchon et gagnez de la place dans le sac PMC.



Collecte en porte-à-porte*



Évitez les erreurs les plus fréquentes



Le gobelet en plastique



Les barquettes et les ravieres en plastique



Le pot de yaourt



Tous les sacs et films en plastique



La frigolite, les papiers aluminium et cellophane



Tous les autres emballages et objets en plastique



Sont à déposer au parc de recyclage :

- Les emballages avec bouchon de sécurité enfant (ex.: déboucheurs corrosifs, détartrants corrosifs pour toilettes).
- Les emballages avec au moins un des pictogrammes suivants :
- Les emballages d'insecticides, d'herbicides, d'anti-mousses, de raticides, d'huiles de moteurs, de peintures, laques et vernis.
- Les pots de repiquage, les seringues (dans un contenant rigide), les sacs et films en plastique.

*ou via le parc de recyclage



Visez juste

avec le guide de tri des emballages

Papiers-cartons

Collecte en porte-à-porte*



Sacs en papier et boîtes en carton, journaux, revues, dépliants, livres, papier à lettre et pour imprimantes.



Remarques :

- Enlevez le film en plastique des publications et déposez-les au parc de recyclage.
- Ficelez vos piles de papiers ou mettez-les dans des caisses en carton, bien fermées.

Évitez les erreurs les plus fréquentes



Les papiers et cartons souillés ou gras



Les photos



Le papier peint



Les papiers aluminium et cellophane



*ou via le parc de recyclage

Bouteilles, bocaux et flacons en verre transparent

Collecte en porte-à-porte*



Verre incolore

Verre coloré



Remarques :

- A placer dans des caisses ou des bacs rigides.
- Bien vidé; ni couvercle ni bouchon.
- Veillez à ce que vos bacs ne soient pas trop lourds, pensez aux chargeurs.

Évitez les erreurs les plus fréquentes



Les verres résistant aux hautes températures



La porcelaine, la céramique et la terre cuite



Le verre plat tel que vitres et miroirs, l'opaline et le cristal



Uniquement tubes TL et ampoules économiques



A DÉPOSER AU PARC DE RECYCLAGE

CHARLEROI : DATES DES COLLECTES SÉLECTIVES EN PORTE-À-PORTE



	janvier		février		mars		avril		mai		juin		juillet		août		septembre		octobre		novembre		décembre	
	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC
Charleroi	3-17-31	3-17-31	7-21	7-21	7-21	7-21	4-18	4-18	2-16-30	2-16-30	6-20	6-20	4-18	4-18	1-22	1-22	5-19	5-19	3-17-31	3-17-31	7-21	7-21	5-19	5-19
Couillet	26	12-26	23	9-23	23	9-23	27	13-27	31	11-31	29	15-29	27	13-27	24	10-24	28	14-28	26	12-26	23	9-23	28	14-28
Dampremy	2	2-16	6	6-20	6	6-20	3	3-15*	8	8-22	8	8-19	3	3-17	7	7-21	4	4-18	2	2-16	6	6-20	4	4-18
Docherie	27	13-27	24	10-24	24	10-24	28	14-28	26	12-26	30	16-30	28	14-28	25	11-25	29	15-29	27	13-27	24	10-24	29	15-29
Gilly	20	6-20	17	3-17	17	3-17	21	7-21	19	5-19	23	2-23	22	7-22	18	4-18	22	8-22	20	6-20	17	3-17	22	8-22
Gosselies	27	13-27	24	10-24	24	10-24	28	14-28	26	12-26	30	16-30	28	14-28	25	11-25	29	15-29	27	13-27	24	10-24	29	15-29
Gouxtroux	6	10-24	28	14-28	28	14-28	25	11-25	23	9-23	27	13-27	25	11-25	29	8-29	26	12-26	24	10-24	28	14-28	26	12-26
Jumet	11	11-25	8	8-22	8	8-22	12	12-26	10	10-24	14	14-28	12	12-26	9	9-23	13	13-27	11	11-25	15	15-29	13	13-27
Lodelinsart	9	9-23	13	13-27	13	13-27	10	10-24	15	15-29	12	12-26	10	10-24	14	14-28	11	11-25	9	9-23	13	13-27	11	11-23
Marchienne-au-Pont	16	2-16	20	6-20	20	6-20	15	3-15	22	8-22	19	8-19	17	3-17	21	7-21	18	4-18	16	2-16	20	6-20	18	4-18
Marcinelle	5	5-19	2	2-16	2	2-16	6	6-20	4	4-18	1	1-22	6	6-20	3	3-17	7	7-21	5	5-19	2	2-16	7	7-21
Monceau-sur-Sambre	6	10-24	28	14-28	28	14-28	25	11-25	23	9-23	27	13-27	25	11-25	29	8-29	26	12-26	24	10-24	28	14-28	26	12-26
Mont-sur-Marchienne	25	11-25	22	8-22	22	8-22	26	12-26	24	10-24	28	14-28	26	12-26	23	9-23	27	13-27	25	11-25	29	15-29	27	13-27
Montignies-sur-Sambre	13	13-27	10	10-24	10	10-24	14	14-28	12	12-26	16	16-30	14	14-28	11	11-25	15	15-29	13	13-27	10	10-24	15	15-29
Ransart	19	5-19	16	2-16	16	2-16	20	6-20	18	4-18	22	1-22	20	6-20	17	3-17	21	7-21	19	5-19	16	2-16	21	7-21
Roux	4	4-18	1	1-15	1	1-15	5	5-19	3	3-17	7	7-21	5	5-19	2	2-16	6	6-20	4	4-18	8	8-22	6	6-20

Ne vous fiez pas à vos vieilles habitudes ni à vos voisins pour savoir quand sortir vos déchets !
Les collectes ont été optimisées afin de garantir la fréquence de passage pour tous.

Un seul réflexe: consultez les dates dans le calendrier des collectes !

ATTENTION : DATES INHABITUELLES

Monceau-sur-Sambre et Gouxtroux: vendredi 6 janvier 2017 collecte exceptionnelle de verre et papiers-cartons.
Les PMC seront collectés le mardi 10 janvier.

Marchienne-au-Pont: samedi 15 avril 2017 collecte de PMC, verre et papiers-cartons.

Couillet: mercredi 31 mai 2017 collecte de PMC, verre et papiers-cartons.

Dampremy: le jeudi 8 juin 2017 collecte de PMC, verre et papiers-cartons.

Marchienne-au-Pont: le jeudi 8 juin 2017 collecte de PMC.

Gilly: le samedi 22 juillet 2017 collecte de PMC, verre, papiers-cartons.

Lodelinsart: le samedi 23 décembre 2017 collecte de PMC.

• **Collectes de PMC**: utilisez exclusivement des sacs bleus avec la mention PMC et le logo de l'intercommunale ICDI (ils sont en vente chez les revendeurs habituels des sacs de déchets résiduels payants).



LES DATES DE COLLECTES, ÇA VOUS CONNAÎT!

Gratuit! Téléchargez l'application « Recycle! » via l'app store, play store ou windows store sur votre smartphone ou votre tablette et soyez toujours au courant des dates de collectes des déchets ménagers.

En collaboration avec Fost Plus, Bebat et Recupel



DATES DES COLLECTES SÉLECTIVES EN PORTE-À-PORTE



Aiseau-Presles • Anderlues • Chapelle-lez-Herlaimont • Châtelet • Courcelles • Farciennes • Fleurus • Fontaine-l'Évêque • Gerpinnes • Ham-sur-Heure/Nalinnes • Les Bons Villers • Montigny-le-Tilleul • Pont-à-Celles

	janvier		février		mars		avril		mai		juin		juillet		août		septembre		octobre		novembre		décembre	
	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC
Aiseau-Presles	23	9-23	27	13-27	27	13-27	24	10-24	29	15-29	26	12-26	24	10-24	28	14-28	25	11-25	23	9-23	27	13-27	23	11-23
Anderlues	6	6-20	3	3-17	3	3-17	7	7-21	5	5-19	2	2-23	7	7-22	4	4-18	8	8-22	6	6-20	3	3-17	8	8-22
Chapelle-lez-Herlaimont	23	9-23	27	13-27	27	13-27	24	10-24	29	15-29	26	12-26	24	10-24	28	14-28	25	11-25	23	9-23	27	13-27	23	11-23
Châtelet 1	10	10-24	14	14-28	14	14-28	11	11-25	9	9-23	13	13-27	11	11-25	8	8-29	12	12-26	10	10-24	14	14-28	12	12-26
Châtelet 2	12	12-26	9	9-23	9	9-23	13	13-27	11	11-31	15	15-29	13	13-27	10	10-24	14	14-28	12	12-26	9	9-23	14	14-28
Courcelles 1	16	2-16	20	6-20	20	6-20	15	3-15	22	8-22	19	8-19	17	3-17	21	7-21	18	4-18	16	2-16	20	6-20	18	4-18
Courcelles 2	17	3-17	21	7-21	21	7-21	18	4-18	16	2-16	20	6-20	18	4-18	22	1-22	19	5-19	17	3-17	21	7-21	19	5-19
Courcelles 3	18	4-18	15	1-15	15	1-15	19	5-19	17	3-17	21	7-21	19	5-19	16	2-16	20	6-20	18	4-18	22	8-22	20	6-20
Courcelles 4	19	5-19	16	2-16	16	2-16	20	6-20	18	4-18	22	1-22	20	6-20	17	3-17	21	7-21	19	5-19	16	2-16	21	7-21
Farciennes	12	12-26	9	9-23	9	9-23	13	13-27	11	11-31	15	15-29	13	13-27	10	10-24	14	14-28	12	12-26	9	9-23	14	14-28
Fleurus 1	9	9-23	13	13-27	13	13-27	10	10-24	15	15-29	12	12-26	10	10-24	14	14-28	11	11-25	9	9-23	13	13-27	11	11-23
Fleurus 2	10	10-24	14	14-28	14	14-28	11	11-25	9	9-23	13	13-27	11	11-25	8	8-29	12	12-26	10	10-24	14	14-28	12	12-26
Fleurus 3	13	13-27	10	10-24	10	10-24	14	14-28	12	12-26	16	16-30	14	14-28	11	11-25	15	15-29	13	13-27	10	10-24	15	15-29
Fontaine-l'Évêque	4	4-18	1	1-15	1	1-15	5	5-19	3	3-17	7	7-21	5	5-19	2	2-16	6	6-20	4	4-18	8	8-22	6	6-20
Gerpinnes	3	3-17	7	7-21	7	7-21	4	4-18	2	2-16	6	6-20	4	4-18	1	1-22	5	5-19	3	3-17	7	7-21	5	5-19
Ham-sur-Heure/Nalinnes	2	2-16	6	6-20	6	6-20	3	3-15*	8	8-22	8	8-19	3	3-17	7	7-21	4	4-18	2	2-16	6	6-20	4	4-18
Les Bons Villers	26	12-26	23	9-23	23	9-23	27	13-27	31	11-31	29	15-29	27	13-27	24	10-24	28	14-28	26	12-26	23	9-23	28	14-28
Montigny-le-Tilleul	18	4-18	15	1-15	15	1-15	19	5-19	17	3-17	21	7-21	19	5-19	16	2-16	20	6-20	18	4-18	22	8-22	20	6-20
Pont-à-Celles 1	24	10-24	28	14-28	28	14-28	25	11-25	23	9-23	27	13-27	25	11-25	29	8-29	26	12-26	24	10-24	28	14-28	26	12-26
Pont-à-Celles 2	25	11-25	22	8-22	22	8-22	26	12-26	24	10-24	28	14-28	26	12-26	23	9-23	27	13-27	25	11-25	29	15-29	27	13-27

ATTENTION : DATES INHABITUELLES

Courcelles 1 : le samedi 15 avril 2017 collecte de PMC, verre, papiers-cartons.

Les Bons Villers : le mercredi 31 mai 2017 collecte de PMC, verre, papiers-cartons.

Châtelet 2 et Farciennes : le mercredi 31 mai 2017 collecte de PMC.

Ham-sur-Heure/Nalinnes : le jeudi 8 juin 2017 collecte de PMC, verre, papiers-cartons.

Courcelles 1 : le jeudi 8 juin 2017 collecte de PMC.

Anderlues : le samedi 22 juillet 2017 collecte de PMC.

Aiseau-Presles et Chapelle-lez-Herlaimont : le samedi 23 décembre 2017 collecte de PMC, verre, papiers-cartons.

Fleurus 1 : le samedi 23 décembre 2017 collecte de PMC.

Ne vous fiez pas à vos vieilles habitudes ni à vos voisins pour savoir quand sortir vos déchets !

Les collectes ont été optimisées afin de garantir la fréquence de passage pour tous.

Un seul réflexe : consultez les dates dans le calendrier des collectes !

• **Collectes de PMC** : utilisez exclusivement des sacs bleus avec la mention PMC et le logo de l'intercommunale ICDI (ils sont en vente chez les revendeurs habituels des sacs de déchets résiduels payants).

• Consultez le site www.icdi.be pour **savoir dans quelle section d'entité votre rue se situe** ou appelez le 0800/94 234.



LES CONSIGNES DE TRI DES CONTENEURS À PUCE

Les déchets organiques :
à mettre dans le conteneur

VERT

Les déchets organiques, ce sont :

- les restes de repas
- les épluchures de fruits et légumes
- les marcs de café et sachets de thé
- les coquilles d'œufs, de noix, de moules...
- les petits déchets de jardin (plantes d'appartement, herbes, petits branchages, tontes, fleurs fanées...)
- les langes d'enfants (sans sac en plastique)
- les papiers essuie-tout
- les mouchoirs et serviettes en papier
- les aliments périmés (sans emballage)
- les litières biodégradables

Petit conseil : pour éviter de salir votre conteneur, emballez vos déchets organiques dans des sachets en papier (ex. : sac à pain) ou biodégradables.



Les déchets résiduels :
à mettre dans le conteneur

GRIS

Les déchets résiduels, c'est tout ce qui n'est pas repris dans les parcs de recyclage ou dans le cadre des collectes sélectives, mises à disposition de la population. Mieux vous triez, moins vous en produisez !

Exemples :

- plastiques souillés (ex. : pots de yaourt...)
- papiers d'emballages alimentaires (ex. : emballages de charcuterie)
- barquettes en plastique et en frigolite
- vieux textiles inutilisables
- langes d'adultes
- litières non biodégradables
- cotons-tiges, serviettes hygiéniques, lingettes
- cheveux, poils de chien
- poussières
- ...



N'OUBLIEZ PAS : À VOTRE DISPOSITION, GRATUITEMENT !

Réduisez vos déchets dans les conteneurs verts et gris, en utilisant les différents services suivants. Vous maîtriserez ainsi le coût de vos conteneurs à puce.

1

Les parcs de recyclage

Ouverts du mardi au vendredi de 10h15 à 18h.
Le samedi de 9h15 à 17h30.

Astuce gain de temps :
les parcs sont moins fréquentés en semaine entre 16h30 et 18h.

2

Les collectes sélectives

Utilisez les 3 collectes sélectives gratuites en porte-à-porte.

Pour les PMC, les papiers-cartons et le verre.

3

Pensez au compostage !

Si vous en avez la possibilité, c'est un moyen efficace pour **réduire la quantité de déchets organiques** de votre conteneur vert.

ASTUCE !

LES BONS GESTES

... pour mettre votre poubelle au régime !

Pour faire maigrir efficacement la poubelle, le mieux est d'agir sur ce qui pèse le plus sur la balance : les matières organiques et les emballages !

Pensez au compostage

La collecte des déchets organiques en conteneur vert n'est pas incompatible avec le compostage. Au contraire !

Le compostage pratiqué est un moyen efficace pour réduire la quantité de déchets organiques déversés dans votre conteneur vert. Il est important de mélanger les déchets de cuisine et les matières humides (ex. tontes de pelouse) avec des matières brunes, dures et sèches (feuilles mortes, branchages broyés, cartons souillés comme les cartons à pizza...). Le compostage vous permet d'enrichir le sol de votre jardin et de nourrir les plantes.

Téléchargez la brochure sur www.icdi.be ou demandez-la au 0800/94 234.

FORMATION COURTE

Une formation courte au compostage théorique et pratique (3 séances en matinée) se déroulera dans votre commune ! N'hésitez pas à vous inscrire via l'adresse prevention@icdi.be ou au 071/600 499. Les personnes inscrites seront recontactées dès que les dates seront fixées.

Évitez le gaspillage alimentaire !

En Wallonie, chaque citoyen jette entre 15 et 20 kg de denrées alimentaires par an ! Ceci vous coûte beaucoup d'argent et fait gonfler votre poubelle ! Avant les courses, faites l'inventaire de vos placards, établissez vos menus de la semaine et une liste appropriée. Ensuite, faites attention aux dates de péremption et rangez bien le frigo. Enfin, accommodez les restes de repas !

Évitez le suremballage !

- Optez pour le vrac
- Choisissez les bouteilles consignées quand c'est possible
- Pensez aux recharges, aux concentrés et aux grands conditionnements
- Utilisez un sac réutilisable pour le transport de vos achats
- Privilégiez l'eau du robinet, saine et sans emballage
- Favorisez les achats durables plutôt que les produits « gadgets »
- Offrez des cadeaux sans déchet (chèque-cadeau...)
- Préférez les produits durables aux produits à usage unique (boîtes à tartines, gourdes, piles rechargeables...)



0800/94 234
prevention@icdi.be



Mes derniers
petits conseils...



L'affaire est dans le (bon) sac

Pour les collectes **PMC**, utilisez exclusivement des **sacs bleus** portant la mention PMC et le logo ICDI (en vente chez les revendeurs habituels de sacs à déchets résiduels payants).



Le logo Point Vert

Le logo Point Vert sur un emballage indique que l'entreprise qui met le produit sur le marché contribue au financement des collectes sélectives, du tri et du recyclage des emballages ménagers. Cela ne dit rien sur la recyclabilité du produit ou de son emballage. Ce logo n'est pas une instruction de tri.



La sécurité avant tout

- **Emballer soigneusement les déchets coupants, tranchants, piquants...** avant de les mettre dans le sac de déchets résiduels, pour que le collecteur ne se blesse pas.
- **Ne mettez jamais de seringues** dans le sac PMC ou le sac de déchets résiduels. Emmenez-les au parc de recyclage, bien emballées dans un récipient solide et fermé.



Champions du tri !

Respectez scrupuleusement les consignes de tri. Si un autocollant rouge est apposé sur votre sac bleu PMC, retirez-le avant de le présenter à la prochaine collecte. N'hésitez pas à téléphoner au 0800 94 234 pour un conseil en matière de tri.



Demandez l'heure (avant de déposer vos sacs)

- **Les collectes commencent à 6 h du matin.** Vous pouvez sortir vos déchets la veille du jour de passage (heure fixée par le règlement de police de votre commune) ou le jour même avant 6 h.
- Les collectes qui ne sont pas terminées le jour prévu se poursuivent le jour ouvrable suivant dès 6 h.
- En cas de neige ou de verglas, si les voiries sont d'accès difficile, les collectes peuvent être annulées.



Facilitez-nous la collecte

- **Il est interdit d'accrocher d'autres sacs** à votre sac de déchets résiduels.
- Afin de préserver la sécurité des collecteurs, le poids du sac de déchets résiduels ne doit pas dépasser **15 kilos**.
- Faites en sorte que **vos sacs** soient bien **visibles** et qu'il ne faille pas faire de gymnastique pour les attraper.
- Ne placez pas vos sacs en hauteur, même si cela part d'un bon sentiment. Cela rend difficile le travail du collecteur.
- En cas de chantier dans votre rue, placez vos sacs en début de chantier.



Parce que vous
Visez juste
nous recyclons
mieux.

Ensemble, adoptons les gestes qui gagnent.

Visez la bonne poubelle avec le bon déchet !

Seuls les bouteilles et flacons en plastique, les emballages métalliques et les cartons à boissons vont dans le sac bleu PMC.

- P** Bouteilles et flacons en **P**lastique
- M** Emballages **M**étalliques
- C** Cartons à boissons

Bien vider, c'est le cas pour tous vos déchets PMC !

Emballages max. 8 l.
Bien vidés, bien égouttés
ou bien raclés. Aplatis.
De préférence avec bouchon.



Ne pas accrocher de bidon au sac !

Évitez les erreurs les plus fréquentes... Visez la bonne poubelle !

 **Soyez un véritable champion du tri, visez la poubelle des déchets résiduels pour les déchets qui ne sont pas autorisés dans le sac PMC :**



Les pots de yaourt



Tous les sacs et films en plastique



Les gobelets en plastique



Les barquettes et ravers en plastique



Tous les autres emballages et objets en plastique

Déposez-les dans le sac des déchets résiduels.



Sont à déposer au parc de recyclage :

- Les emballages avec bouchon de sécurité enfant (ex.: déboucheurs corrosifs, détartrants corrosifs pour toilettes) ;
- Les pots de repiquage, les sacs et films en plastique non souillés ;
- Les emballages d'insecticides, d'herbicides, d'anti-mousses, de raticides, d'huiles de moteurs, de peintures, laques et vernis.
- Les emballages avec au moins un des pictogrammes suivants :



Avec le soutien de



info sur le tri et le recyclage :
www.icdi.be - www.fostplus.be



